

**OUVERTURE DE LA 31<sup>e</sup> FOIRE AGRICOLE**  
**jeudi 29 septembre 2016 à 10h – site de Vaitupa à Faa'a**  
**DISCOURS DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL**  
**DU HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE**

Monsieur le Président de la Polynésie française,  
Monsieur le Député,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Représentants à l'Assemblée de la Polynésie française,  
Monsieur le premier adjoint au maire de Faa'a,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Madame la Présidente de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire de Polynésie française,  
Mesdames et Messieurs les représentants des services du Pays et de l'Etat,  
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir que d'être présent aujourd'hui à l'occasion de l'ouverture de cette 31<sup>e</sup> édition de la foire agricole, organisée à l'initiative de la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire, et de représenter le Haut-Commissaire, qui regrette de ne pouvoir être parmi nous ce matin.

Moins d'un an après la tenue de la conférence climatique de Paris (la COP 21), le thème retenu cette année est particulièrement porteur et d'actualité, puisque la chambre d'agriculture a choisi de consacrer cette 31<sup>e</sup> édition à "*l'Homme face à son environnement*". Le défi de l'agriculture n'est en effet plus seulement de produire en plus grande quantité, ou avec des normes de qualité plus exigeantes, mais aussi et surtout de parvenir à produire tout en protégeant l'environnement et en préservant la capacité des générations futures à assurer leur propre subsistance.

Jusqu'au 9 octobre prochain, un maximum d'acteurs, qu'ils soient agriculteurs, professionnels de l'agroalimentaire, distributeurs, commerçants ou consommateurs, vont pouvoir se rencontrer et échanger sur la place et l'avenir de l'agriculture en Polynésie française.

**La place et l'avenir de l'agriculture en Polynésie française, voilà précisément les deux sujets dont je voudrais vous parler aujourd'hui car, au-delà de l'état des lieux que je voudrais évoquer avec vous sur ce secteur-clef de l'économie polynésienne, ce sont les perspectives à venir qui nous intéressent particulièrement.**

**Cette place, vous le savez, est essentielle.** Si l'on considère uniquement les produits agricoles commercialisés, le secteur de l'agriculture génère un chiffre d'affaires important,

de plus de 7 milliards de francs Pacifique chaque année.

Pour bien saisir le poids réel de l'agriculture dans l'activité de la Polynésie française, et notamment son rôle pour la subsistance d'une partie de ses habitants – je pense en particulier, mais pas seulement, à ceux des archipels les plus éloignés – il faut encore ajouter plus de 10 milliards de francs Pacifique d'auto-consommation de produits agricoles. Ainsi entendue, l'agriculture constitue le deuxième secteur économique du territoire, à égalité avec la pêche et derrière le tourisme. Elle occupe près de 16 000 actifs, soit 10% de la population active. Elle permet à ceux qui la pratiquent de faire vivre leur famille, en offrant aux agriculteurs un revenu moyen mensuel de 190 000 francs Pacifique, qui reste inférieur aux revenus moyens constatés dans le secteur tertiaire ou dans l'industrie et la construction. C'est l'une des difficultés du métier.

Mais au-delà des chiffres, l'agriculture polynésienne, ce sont d'abord des produits, riches et de grande qualité. De la production du coprah dans les archipels aux ananas sur l'île de Moorea, en passant par le melon ou la pastèque, la vanille de Taha ou les cultures spéciales permises par le climat si particulier de Rapa, célèbre notamment pour son café, la terre de Polynésie est généreuse.

Pourtant, cette générosité ne serait rien sans le travail des agriculteurs et leurs valeurs, qui font l'unicité et la beauté de leur métier. Le métier d'agriculteur est un métier difficile, vous le savez. Il implique des conditions de travail rudes, une part importante de risques à assumer quotidiennement, au gré des fluctuations des cours agricoles, mais aussi un attachement particulier à la terre et au fruit de son travail. Il faut de l'abnégation, de la patience, du savoir-faire pour travailler la terre, et une humilité face aux règles de la nature.

Au-delà du bénéfice individuel que l'agriculteur retire de son travail, il offre en outre à la collectivité un bénéfice environnemental et social, en contribuant à la stabilisation des sols, à la diversité des paysages, au maintien d'une activité dans des régions reculées, à la survie d'une tradition.

Revenons-en aux chiffres. Ceux de l'agriculture en 2015 ont été excellents, avec une hausse marquée des exportations. La production de coprah, qui pèse pour près d'un quart de la production agricole du territoire, progresse ainsi de plus de 12%. Elle sert notamment à la fabrication du monoï, vous le savez, dont les exportations ont augmenté de 23%. Ces bonnes performances doivent nous amener à nous féliciter, à vous féliciter.

Mais certaines faiblesses doivent aussi conduire à nous interroger sur l'avenir, alors que l'agriculture polynésienne reste familiale, avec de petites exploitations axées sur la polyculture et une vulnérabilité aux événements climatiques et aux aléas des récoltes, comme l'a montré l'année dernière la chute de la production de vanille et la flambée

consécutive de ses prix de vente.

### **Quel est l'avenir de l'agriculture polynésienne ? Quelles sont ses perspectives ?**

Le Haut-Commissaire partage avec vous, M. le Président, Messieurs les membres du gouvernement de Polynésie française, l'ambition de voir ce secteur-clef jouer un rôle sans cesse plus important dans l'économie du pays. Il en va de la création de nouveaux emplois et de l'essor économique du territoire. Il en va de la réussite de la Polynésie dans une économie mondialisée où chacun joue sur ses avantages comparatifs. Ceux de la Polynésie française sont indiscutablement liés au secteur primaire, qu'il s'agisse de l'agriculture à des fins alimentaires, de la culture de la perle, de la production du monoï ou du secteur de la pêche.

Conscient de son potentiel, le Pays a développé une politique agricole ambitieuse, qui vise à concilier trois priorités : l'amélioration de la couverture des besoins alimentaires et l'atteinte d'un objectif de souveraineté alimentaire, le maintien des populations dans les îles éloignées ; enfin, la promotion des exportations.

L'Etat, dans le respect des compétences du Pays, soutient ces démarches. Il est prêt à apporter son concours au développement – déjà engagé – de labels de qualité pour les produits du territoire (on pense au "made in Fenua"), en lien avec l'image forte de Tahiti à l'export. Monsieur le Président, je connais la force de votre engagement en faveur de la stratégie agricole de la Polynésie française. Cet engagement vous a permis de remporter des succès, et vous permettra de continuer à en enregistrer à l'avenir, avec des projets structurants qui doivent mobiliser demain l'ensemble des énergies.

Je pense par exemple à la prochaine exploitation de la ferme aquacole sur l'atoll de Hao, qui devrait permettre à terme la production de 50 000 tonnes de poissons chaque année, avec de fortes perspectives d'exportation vers la Chine. Ce projet sera d'abord bénéfique aux habitants de la Polynésie française, en permettant le recrutement local de 200 à 300 personnes et l'emploi de 1 000 aquaculteurs polynésiens.

Puisse ce projet en appeler de nouveaux et 2016 constituer une excellente année pour l'agriculture du territoire. Je souhaite à toutes et à tous que la foire agricole soit, cette année encore, une véritable réussite. Je vous remercie de votre attention.